



Rimouski, 17 mars 2015

Monsieur Maxime Perrault
Secrétaire suppléant
Commission des relations avec les citoyens
Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires
Édifice Pamphile-Le May
3^e étage, bureau 3.19
Québec (Québec) G1A 1A3
maxime.perreault@assnat.qc.ca

Objet : Mémoire du CALACS de Rimouski dans le cadre du Rapport de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle

Dans le cadre de cette commission parlementaire, le Centre d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel (CALACS) de Rimouski tenait à partager sa position quant à l'ampleur et la pertinence que doivent prendre des initiatives gouvernementales concernant les agressions sexuelles. Cette problématique présente d'importantes répercussions et devrait être l'objet de solutions concrètes pour l'élimination de cette violence. Ce mémoire se joint à celui déposé par le Regroupement québécois des CALACS.

Dans ce présent document, après une présentation sommaire de notre organisation, il sera question de fabrication de consentement et de culture du viol (élément fondamental dans l'analyse sociale des agressions à caractère sexuel) et de la nécessité des CALACS dans l'éradication de cette problématique complexe.

Le CALACS

Le CALACS de Rimouski est un Centre d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel. C'est un groupe de femme et un organisme communautaire à but non lucratif fondé en novembre 1988. Il existe plus d'une vingtaine de Centres du genre au Québec ainsi qu'un Regroupement Québécois des CALACS.

Nous intervenons à trois niveaux : l'aide directe, la prévention et sensibilisation ainsi que la lutte et les revendications. Nos services d'aide directe s'adressent à toutes les femmes et adolescentes de 14 et plus victimes d'agression à caractère sexuel, sans aucune discrimination à l'égard de leur condition socio-économique, de leur origine ethnique, de leur religion et de leur orientation sexuelle. Nos services sont gratuits et confidentiels.



La fabrication du consentement

« Après une soirée bien arrosée, un gars que je connaissais, m'a ramenée chez lui, en dehors de la ville. Rendu chez lui, ça allait vite, ce n'était pas ce que je voulais, mais je me disais que j'aurais dû y penser avant. Réticente, j'ai quand même « accepté » de « faire l'amour » avec lui. Je m'y sentais obligée, puisque j'avais accepté son invitation.” *Témoignage d'une militante du CALACS de Rimouski qui s'est forcée à consentir.*

Dans la mouvance des agressions non dénoncées, bon nombre de femmes ont osé dévoiler la violence qu'elles ont vécue. Nous les félicitons et soulignons leur immense courage. Nous désirons aussi porter un regard vers des femmes qui n'ont pas parlé, ne se reconnaissant pas comme victimes d'agressions sexuelles; vers ces femmes, sinon toutes les femmes, qui ont eu des relations sexuelles sans désir pour éviter le chantage, le rejet, les insultes. Vers celles qui ont consenti à ce qu'elles ne désiraient pas afin de se sentir appréciées par les hommes ou par un seul d'entre eux.

La culture du viol se définit comme un ensemble d'idées et de comportements qui rendent les agressions sexuelles invisibles et excusables. Nous nous permettons même d'affirmer que cette culture plutôt hétéronormative* intériorise chez le genre féminin une identité d'objet sexuel servant à assouvir les désirs et les ambitions du genre masculin. La culture du viol nous dit que les désirs et les ambitions des femmes peuvent se développer, mais sans contredire ceux des hommes. D'un point de vue pratico-pratique, cela explique qu'une femme, ayant envie avant et n'ayant plus envie maintenant, ne sait plus ce qui prime entre ses désirs et ceux de son partenaire. Elle finit par dire oui, même si, dans son for intérieur, la réponse est non. Est-ce vraiment du consentement? Si oui, elle a consenti à quoi?

Nous assistons actuellement à un contexte d'hypersexualisation caractérisé par une invasion de la pornographie et à une surenchère de la sexualité dans les publicités, les films, les séries, les soirées thématiques dans les bars. La sexualité s'expose comme une marchandise, comme un bien de consommation. Éthiquement parlant, si, dans cette promotion de la sexualité, les rôles des hommes et des femmes étaient équivalents et respectueux les uns des autres, les conséquences sociales seraient tout autres. Tout le monde au lit pour se faire mutuellement plaisir dans le respect de nos désirs, de nos limites et de nos corps! Mais ce n'est pas le cas.

La présente surenchère propose une sexualité qui nous semble de plus en plus violente et inégale. Les stéréotypes sexistes finissent inévitablement par s'immiscer dans notre chambre à coucher, dans nos relations intimes, dans nos corps et nos esprits. Ces stéréotypes proposent un modèle dans lequel l'homme doit être consommateur et la femme, objet de séduction et de



désir. Dans ce modèle, le rapport sexuel met systématiquement l'accent sur l'orgasme masculin, laissant très souvent celui des femmes aux oubliettes faute de temps, d'intérêt ou d'expériences réussies. Ce rapport se vide de douceur et de partage, et ne favorise pas la considération des limites et des plaisirs divers. Devant ce modèle, nous dépersonnalisons notre sexualité en reniant la couleur propre de chacune et chacun. Nous devenons toutes et tous objets, tels des instruments pour éjaculer la finale.

Dans cette culture du viol, je ne peux pas dire non, ni à un rapport, ni à une pratique, ni à la pornographie, ni même à une blague ou à une caricature que je trouve offensante. Je suis alors accusée d'être conservatrice, féministe enragée, casseuse de party, anti-liberté sexuelle. Pourtant, la liberté ne réside-t-elle pas dans le pouvoir de dire non? Et si malgré tout, j'écoutais ma petite voix, mon instinct, et j'osais dire non lorsque j'ai envie de dire non?

C'est tout un risque à prendre dans une société plutôt individualiste et antipathique, cette même société qui remet la responsabilité d'une agression sexuelle sur la victime. Que ce soit les victimes d'agression sexuelle ou les rapports dans lesquels nous refusons d'écouter notre instinct, la tendance est toujours de minimiser les conséquences et de nier le manque de consentement. Et dans les deux cas, les conséquences sont malheureusement trop importantes pour qu'on puisse passer ces événements sous silence. Les CALACS travaillent jour après jour, pour ramener sur la place publique la notion de consentement afin que les jeunes et les adultes puissent vivre une sexualité égalitaire et respectueuse.

*L'hétéronormativité suppose l'hétérosexualité comme norme. Elle renvoie à une structure sociale liée à l'idée que les êtres humains se divisent en seulement deux catégories distinctes et complémentaires: L'homme et la femme, qui seraient liés par un désir mutuel (Glossaire du cahier du Forum des États généraux du féminisme, 2012).

Considérant que dans la culture du viol, ce sont des hommes hétérosexuels qui agressent des femmes, nous pouvons qualifier cette culture d'hétéronormative.

L'apport des CALACS, une solution

Les CALACS sont nécessaires afin d'alimenter la réflexion autour des agressions sexuelles pour que tous et toutes réfléchissent sur leurs propres expériences et sur leur responsabilité sociale. Le travail de réflexion par le biais de la prévention est essentiel pour lutter contre cette problématique. En plus des cours d'éducation sexuelle dans les écoles, cette sensibilisation doit passer par des campagnes nationales et du soutien au travail réalisé par les CALACS.

À titre d'exemple, le CALACS de Rimouski s'est particulièrement penché sur l'avènement de l'hypersexualisation en élaborant, entre autres, le guide pratique d'information et d'action sur ce phénomène. Ce guide nous a valu trois reconnaissances : le Prix d'Excellence, le Prix Égalité et le Prix Reconnaissance. Cet outil innovant a permis d'approfondir nos connaissances et



d'affirmer que « l'hypersexualisation de la société banalise la violence sexuelle envers les femmes et les jeunes filles et en fait même souvent la promotion » ([Hypersexualisation? Guide pratique d'information et d'action](#)). Ces initiatives font partie de la solution pour un réel changement social et doivent être mieux soutenues financièrement.

Dans le cadre de cette commission parlementaire, le CALACS de Rimouski se joint au Regroupement québécois des CALACS pour revendiquer un 3^e plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle qui permet « de contrer les préjugés, d'accroître la reconnaissance des conséquences des agressions sexuelles, de changer les mentalités de façon durable et de la prévenir la violence sexuelle ».

Pascale Parent
Intervenante sociale
Pour l'équipe du CALACS de Rimouski

Maria Anastasaki
Présidente du CALACS de Rimouski